

# Charenton

*magazine*

N° 195 - NOVEMBRE 2014



**Espace Art et Liberté**  
**Un déclencheur d'émotions**

**Retrouvez les moments forts  
de ces dernières semaines**



4

6

**Fiscalité : Charenton toujours dans le peloton  
de tête pour ses taux bas**

11



**Plan Vigipirate :  
tous acteurs de notre sécurité**

13



**Emmanuelle Jaeger,  
présidente de l'Azur  
Olympique**

16

**Le monde associatif  
vous donne rendez-vous**

18

**A Charenton, la solidarité  
rime avec fin d'année**

20

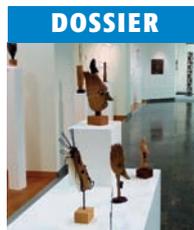
**Actualité communautaire**

29

**Courrier des lecteurs**

23

**DOSSIER**



**Art et Liberté,  
un espace dédié  
à la création  
et à la sensibilisation**

# SOMMAIRE

Novembre 2014 N° 195

**Charenton magazine N° 195 - Novembre 2014**

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont - cmag@charenton.fr

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Céline Lormier - Xavier Delaruelle**

Photos : **M. Fuzon - Y. Lastes - G. Ledig - JP. Le Nai**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



## Chers Charentonnais,

Dans un contexte international où il n'est question que de violence, de guerre et de barbarie, la France est menacée par cet ennemi invisible qu'est le terrorisme.

**Le plan Vigipirate** est un outil essentiel de vigilance, de prévention et de protection, mis en place par l'Etat et qui associe de nombreux partenaires dont les collectivités locales.

Aussi, en lien avec la police nationale, la police municipale et les services communaux ont-ils pris les mesures nécessaires pour appliquer au mieux ce dispositif à Charenton. Il est aussi du devoir de chacun de demeurer vigilant et, sans tomber dans une inquiétude inutile, de signaler tout comportement équivoque. Dans votre quotidien, cela peut concerner aussi des stationnements suspects, des objets sans surveillance, des poubelles non rentrées devant les habitations, autant de situations à éviter. Plus que jamais, il importe de respecter le bien-vivre ensemble.



Autre sujet plus positif car participant au rayonnement culturel de notre ville : l'installation dans le parc de Conflans de **la médiathèque de l'architecture et du patrimoine**. Ce site du ministère de la Culture est chargé de recueillir, d'étudier, d'inventorier, de conserver et de mettre à disposition, aussi bien de l'administration que du public, les ressources documentaires qui remontent à la naissance du service des monuments historiques. Elle conserve ainsi des milliers de plans, de périodiques, de livres, de tirages photographiques, de calques qui sont une mine pour les chercheurs et une curiosité pour le grand public dans les bâtiments admirablement restructurés et modernisés de l'ancien Séminaire de Paris.

Charenton, ville de culture et d'artistes. Nous avons souhaité mettre en exergue dans ce numéro notre **Espace Art et Liberté**, qui présente des expositions diverses et variées, toujours de grande qualité. Charenton, c'est aussi l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, la maison des artistes place de la Coupole, les ateliers d'artistes au sein des résidences Bobillot-Sellier et nous présenterons régulièrement les portraits de ces créateurs qui gagnent à être mieux connus. Notre commune est un vivier dans ce domaine et je vous invite à découvrir la Maison des artistes à l'occasion de ses journées portes ouvertes les 29 et 30 novembre.

*Bien sincèrement.*

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'J. Brétilon'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

## ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE



### BOURSE AUX JOUETS

## Belle fréquentation pour la bourse aux jouets

La traditionnelle bourse aux jouets a eu lieu dans le parc de Conflans le 21 septembre dernier. Tout l'après-midi, les familles ont pu se promener en toute détente parmi les stands et dénicher une peluche, une figurine ou un déguisement. Certains ont fait de la place dans leur coffre à jouets, tandis que d'autres trouvaient de quoi remplir le leur !



La fête n'aurait pas été complète sans les ateliers maquillage, pour transformer les enfants en petits pirates ou en jolis papillons. Un stand d'un autre type a connu un grand succès, celui des crêpes, barbes à papa et des boissons, tenu par les jeunes adultes fréquentant le service municipal médiation-prévention. ■

AFC

## Les bonnes affaires de la bourse aux vêtements

Un des rendez-vous de l'automne s'est déroulé du 9 au 11 octobre, avec la bourse aux vêtements organisée par l'Association des Familles de Charenton.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés tout au long de la semaine pour rendre l'opération possible : tri des vêtements, accueil du public, installation des stands, chacun connaissait sa mission à la perfection. Comme lors de la bourse aux jouets, les jeunes adultes étaient présents pour aider au bon déroulement des opérations. Si l'immense succès qui caractérise cette bourse ne se dément pas, les visiteurs apprécient aussi la qualité des échanges avec les organisateurs et la chaleur humaine qui est la leur. ■



AMICALE DU 3<sup>E</sup> AGE

## Après-midi festive pour les retraités de l'A3A



Quelques lumières, un orchestre et des amis : il n'en fallait pas plus pour que les adhérents de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Age passent un agréable moment. Le 18 septembre dernier, ils se sont retrouvés autour d'une petite collation conviviale à l'espace Toffoli. Très vite, les notes de musique ont transporté les seniors vers la piste de danse et les tubes de leur jeunesse se sont enchaînés les uns après les autres. Ce thé dansant marquait la reprise des activités de l'association, qui, tout au long de l'année propose des sorties et des ateliers pour maintenir le lien entre les adhérents. Merci à Yves Le Peutrec et son bureau pour l'organisation.

VOYAGE

## Les seniors enchantés de découvrir la Costa Brava

Une cinquantaine de retraités charentonnais est allé rejoindre la côte Catalane sur les bords de la Méditerranée. Pendant une semaine, le groupe a parcouru la région dans la bonne humeur, accompagné par Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint chargé des seniors.

A seulement 1h30 de vol de la région parisienne, le dépaysement était assuré, avec des promenades à Lloret del Mar, Gérone mais aussi l'inoubliable et très animée Barcelone. Que du bonheur ! ■



LA CHARENTONNAISE ENTREPRISES

## Un Pognon très disponible

Le 2 octobre dernier, ce sont plus de 600 concurrents qui ont participé sous un beau soleil à la Charentonnaise Entreprises sur un parcours tracé dans le Bois de Vincennes, en individuel, en duo ou à la marche. Une partie des sommes récoltées cette année auprès des participants sera reversée à l'association Coup de pouce humanitaire qui a conduit plus de 200 missions en Afrique pour soutenir des projets concernant la santé, l'éducation ou le social.

C'est le grand champion Ronald Pognon (premier français sous les 10" au 100 m) qui a donné le départ en compagnie des responsables du Crédit Foncier, partenaire historique de l'épreuve et du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon (qui a pris part à l'épreuve, comme Patrick Ségalat, Maire adjoint à l'Economie et l'Emploi, sur la photo).

Il a fait preuve d'une grande disponibilité en restant jusqu'au terme des cérémonies protocolaires pour remettre aux lauréats leurs récompenses bien méritées ! ■



SOLIDARITÉ

## Foot du cœur, Charenton a joué le jeu



Cet été, l'association la Péniche du cœur, centre d'hébergement d'urgence de sans-abris, a organisé un mini tournoi réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans son action, bénévoles, salariés et bénéficiaires. Tous ont pu profiter des installations du Stade Charentonneau, mis gracieusement à leur disposition par la Ville de Charenton.

Malgré des prévisions pessimistes, ce fut un chaud soleil qui régna pendant l'ensemble des rencontres provoquant même de nombreux coups de soleil. Ces bons moments passés dans la convivialité s'inscrivent dans le cadre des activités culturelles et sportives proposées par l'Association qui concourent à la réinsertion dans le tissu social des bénéficiaires.

Tous les acteurs ont gardé un excellent souvenir de cette journée et espèrent pouvoir pérenniser cette manifestation à l'avenir. ■

MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS ET LES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT

## Charenton toujours dans le peloton de tête pour ses taux bas

**Très régulièrement, la presse se fait l'écho des taux de fiscalité pratiqués par les collectivités locales. Encore récemment, le site Internet d'information "94 Citoyens" publiait une comparaison entre les taux de fiscalité des villes du Val-de-Marne (année 2013). Charenton y présente les taux parmi les plus bas du département. Notre commune figure en 1<sup>ère</sup> position pour la taxe d'habitation et en 2<sup>e</sup> position pour la taxe foncière. Avec Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire adjoint chargé des finances, analysons ces chiffres et essayons de nous projeter sur l'avenir.**

**Charenton Magazine :** Ces résultats sont-ils de nature à vous satisfaire ?

**Hervé Gicquel :** Nous avons toujours fait de la stabilité des taux de fiscalité l'une des pierres angulaires de notre politique financière. Dans un contexte national difficile pour tout le monde, où les impôts n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, il n'était pas souhaitable d'alourdir la note pour les contribuables. Grâce à notre gestion rigoureuse, nous avons pu engager d'importants investissements à Charenton en nous appuyant sur notre épargne. Il est encourageant que cela soit reconnu par la presse.

**CM :** De nombreuses communes se retrouvent avec une dette importante à gérer. Qu'en est-il à Charenton ?

**Hervé Gicquel :** L'emprunt peut être utile lorsqu'il s'agit de financer un investissement d'envergure. Nous n'avons pas hésité à y avoir recours il y a une dizaine d'années lorsque s'est présentée l'opportunité d'acquérir un terrain pour accueillir le lycée Robert Schuman. Les taux sont actuellement très bas et la tentation serait grande d'emprunter. Pour ma part, je préfère rester prudent car les intérêts de remboursement pèsent ensuite très lourdement sur notre épargne. L'emprunt se traduit à terme par une fiscalité différée. Nous nous sommes d'ailleurs très largement désendettés ces dernières années.

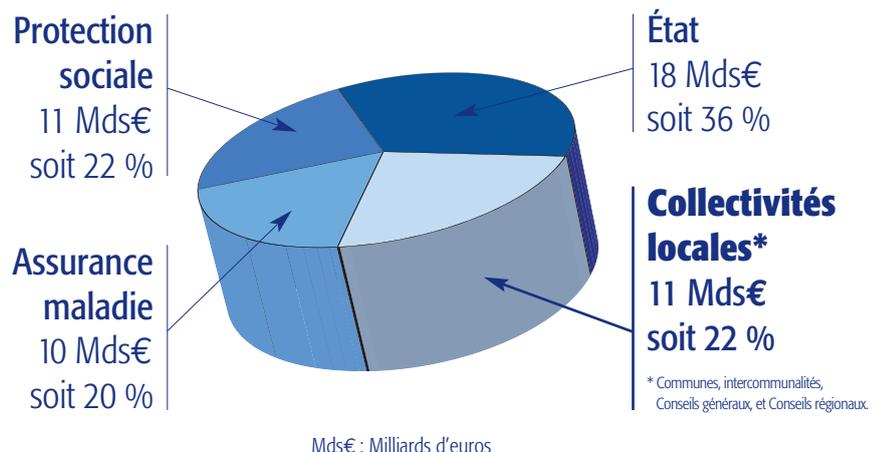
**CM :** En sera-t-il de même pour les années à venir ?

**Hervé Gicquel :** Je crois qu'il est inutile de cacher à nos concitoyens que les prochaines années seront difficiles. Notre épargne est en train de fondre comme neige au soleil du fait des multiples décisions de l'Etat tendant à ponctionner les collectivités. Ainsi, d'ici 2017, les dotations que l'Etat nous versait au titre de la décentralisation vont-elles être réduites de 11 milliards d'euros pour l'ensemble

des collectivités. A terme, pour Charenton, cela va se traduire par une perte sèche de - 3 millions d'euros de recettes. A cela s'ajoute la péréquation (qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines communes pour les reverser à d'autres). Là encore, c'est - 2,5 millions d'euros.

J'ajouterai que lorsque l'Etat fait peser sur les communes certaines de ses réformes, je pense par exemple aux rythmes scolaires, cela porte un coup supplémentaire à nos finances.

## La dotation globale de fonctionnement



Dans le cadre du Plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont appelés à diminuer de 11 milliards d'euros de façon continue jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de **28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.**

**CM : Ce phénomène n'est pas spécifique à Charenton ?**

**Hervé Gicquel :** C'est évidemment un phénomène national que nous ressentons moins à Charenton du fait de la gestion saine qui a été la nôtre. Mais il n'en reste pas moins que nous allons devoir, nous aussi, nous adapter à cette situation. Les villes n'auront pas d'autre choix que de recourir à l'emprunt, d'augmenter la fiscalité pour financer leurs travaux et de différer voire d'écarter certains projets. Il y aura également une gestion encore plus rigoureuse des dépenses, ce qui à terme peut être dommageable pour l'investissement et l'emploi dans notre pays.

**CM : Pouvez-vous être plus précis s'agissant de Charenton ?**

**Hervé Gicquel :** A ce stade, il est encore prématuré de tracer des perspectives. Nous n'avons qu'une visibilité réduite sur l'avenir. Avec la création de la Métropole du Grand Paris, avec celle des conseils de territoire, avec la disparition programmée des intercommunalités existantes (dont notre Communauté de communes), avec la suppression

éventuelle des départements, nous sommes dans une situation inédite. L'argent est le nerf de la guerre et les discussions portent actuellement sur la répartition de la fiscalité entre ces différentes instances. Difficile donc de se projeter sans connaître quelles seront les compétences (et les recettes !) qui resteront aux communes.

**CM : Nous parlons de recettes, mais y a-t-il une action à conduire sur les dépenses ?**

**Hervé Gicquel :** Nous n'aurons pas d'autre choix que d'être très attentifs à nos investissements et, d'ores et déjà, il nous faut prendre toutes les mesures pour contenir nos dépenses de fonctionnement. Nous ne pouvons plus accepter qu'elles augmentent de façon conséquente alors que nos recettes diminuent. Il y a certes des dépenses incompressibles sur lesquelles nous n'avons aucune prise comme par exemple les dépenses énergétiques (gaz, électricité, chauffage urbain, carburants). Il en est d'autres sur lesquelles nous pouvons agir, y compris parmi les plus symboliques. Il n'y a pas de petites économies... Quelques exemples : la suppression de la navette municipale alors que la ville favorise le développement d'autres transports collectifs (comme le prolongement de la ligne

**Si nous ne faisons rien, si nous continuons selon les mêmes modalités, notre situation budgétaire atteindra un seuil critique.**

de bus 109) ; les fiches de paie des salariés de la mairie jusqu'ici adressées par courrier, seront désormais distribuées directement auprès des agents (économie réalisée sur 1 an : 5 000 €).

Se posera également de manière systématique la question de l'opportunité de remplacer ou non certains salariés partant à la retraite. Tous les secteurs seront ainsi épluchés un par un afin de ralentir la progression de nos dépenses.

La préservation de l'autofinancement sera le gage de nos futurs investissements, reflet du dynamisme de la ville et d'un service de qualité pour nos concitoyens. Seul l'effort sur les dépenses nous permettra de redéployer notre action pour l'ouverture d'un Relais Assitantes Maternelles et la poursuite des études pour moderniser et construire nos équipements. ■

## COMPARAISON 2013 BASES - TAUX ET PRODUIT PAR HABITANT

Les 16 villes du Val-de-Marne entre 20 000 et 50 000 habitants	TAXE D'HABITATION			
	PART VILLE			
	Taux 2013 en %	Position	Produits/hab 2013 en €	Position
ALFORTVILLE	15,94	5	287	7
CACHAN	17,19	7	296	8
<b>CHARENTON LE PONT</b>	<b>10,34</b>	<b>1</b>	<b>248</b>	<b>2</b>
CHOISY LE ROI	23,49	13	344	12
FRESNES	16,45	6	253	3
LE KREMLIN BICETRE	13,96	3	268	4
LE PERREUX SUR MARNE	10,96	2	235	1
L'HAY LES ROSES	18,38	8	352	13
NOGENT SUR MARNE	15,46	4	335	11
ORLY	24,03	14	321	10
SUCY EN BRIE	22,28	12	443	15
THIAIS	18,80	9	298	9
VILLEJUIF	19,48	10	284	6
VILLENEUVE SAINT GEORGES	30,81	15	281	5
VILLIERS SUR MARNE	32,57	16	438	14
VINCENNES	21,46	11	470	16
<b>TAUX MOYEN DES 16 COMMUNES DU DEPARTEMENT</b>	<b>19,48</b>		<b>322</b>	
<b>TAUX MOYEN DES 47 COMMUNES DU DEPARTEMENT</b>	<b>19,64</b>		<b>401</b>	

D'après le dossier consacré à la fiscalité locale paru, le 15 septembre dernier, sur le site 94 Citoyens.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ

## Trouver les moyens d'agir pour plus d'équité et de justice

La semaine internationale de la Solidarité est un événement qui réunit des milliers de personnes sur tout le territoire français. Ce rendez-vous annuel permet de s'interroger sur la marche du monde, de prendre conscience des inégalités et de chercher ensemble les moyens d'intervenir pour plus de solidarité. Le Point Information Jeunesse de Charenton a choisi de sensibiliser le public à la question des enfants soldats rappelant tristement qu'à ce jour, pas moins de 250 000 enfants restent exploités dans le cadre des conflits armés dans le monde. Pour ce faire, le PIJ travaille cette année en partenariat avec l'association Amnesty International et propose du 17 au 22 novembre prochains une manifestation regroupant expositions, débats, film et musique. Toute la semaine, les visiteurs pourront parcourir une exposition présentant plusieurs thématiques (les enfants soldats, le travail des enfants et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la convention des Droits de l'enfant), assister à une projection le vendredi 21 novembre du film Rebelle de Kim Nguyen, à 20h, puis à un grand concert de world music le samedi 22 à partir de 20h. ■

Point Information Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.48



SENSIBILISATION

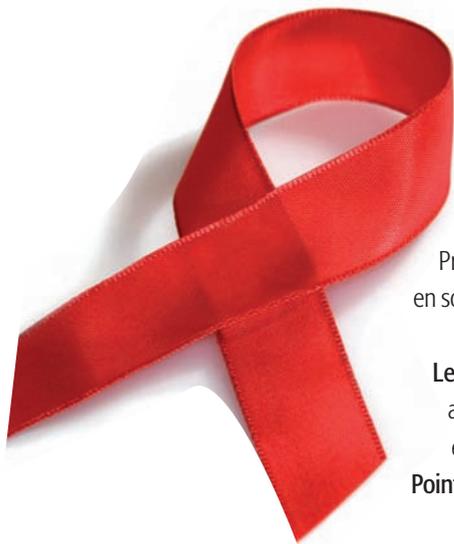
## Journée mondiale de la lutte contre le SIDA

Depuis 1988, la journée du 1<sup>er</sup> décembre est consacrée à la lutte contre le Sida. Cette manifestation est à la fois l'occasion de sensibiliser le public, de commémorer ceux qui sont décédés et mais aussi de célébrer les victoires telles que l'accès accru aux traitements et aux services de prévention.

Professionnels et bénévoles œuvrent sans relâche pour rappeler l'importance de la mobilisation et faire en sorte que les progrès soient constants face à ce fléau.

Le Point Information Jeunesse organise au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre plusieurs temps forts au sein de ses locaux en abordant les thèmes de la contamination, des MST et plus largement de la tolérance et du respect s'appuyant sur les rapports hommes/femmes. ■

Point Information Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.48



LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

## Bafa : Inscriptions au stage d'approfondissement



Pour travailler en tant qu'animateur dans les centres de loisirs, il faut tout d'abord obtenir le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Il s'agit d'un diplôme d'Etat non professionnel qui donne la possibilité aux jeunes de plus de 17 ans d'encadrer des enfants et des adolescents mineurs pendant leurs loisirs et leurs vacances. Le cursus de formation comprend trois phases : une session de formation générale (10 jours), un stage pratique (minimum 14 jours) et enfin une session d'approfondissement (6 jours.) La prochaine session d'approfondissement aura lieu du lundi 22 au dimanche 28 décembre (25 décembre non-inclus). Le montant de la participation financière à ce stage est fixé à 250 €. Des aides complémentaires sont possibles, sur consultation du dossier. ■

Inscriptions auprès du Point Information Jeunesse au 01.46.76.44.48

## PALMARÈS PROFESSIONNELS

# L'opération "Cœur de Ville" mise à l'honneur

Lors de la 19<sup>e</sup> édition du festival Fimbacte\* qui s'est tenue le 13 octobre dernier à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Paris XVI<sup>e</sup>), l'aménagement urbain réalisé par la Ville de Charenton en cœur de ville s'est classé 3<sup>e</sup> dans la catégorie "Projet - Aménagement urbain et paysager". Cette nomination vient couronner de longs mois de travail, d'études et de réalisation pour la commune et ses prestataires. Le jury, composé de professionnels du secteur et d'élus locaux, a été sensible à "la continuité urbaine de ce projet reliant les extrémités du centre-ville [...] et le traitement esthétique des sols" ainsi qu'au "grand oral" mené de mains de maîtres et de passionnés par les représentants de la ville et de son maître d'œuvre, le cabinet Babylone, le 7 octobre dernier à la maison de la Chimie à Paris.

Le 11 décembre prochain, le "Cœur de ville" sera de nouveau en lice pour obtenir la "Victoire du paysage", un autre prestigieux palmarès national. Là encore, parmi les

70 finalistes dont des collectivités importantes comme Annecy, Nantes métropole, Niort, etc., nous pouvons espérer que Charenton sortira en bonne place en arrachant le prix du jury.

D'ici là, chacun d'entre nous peut soutenir le projet charentonnais pour lui permettre de remporter le prix du public. Pour ce faire, il suffit de se rendre sur <http://prixdupublic.lesvictoiresdupaysage.com>, avant le dimanche 30 novembre, puis de cliquer sur "Région Ile-de-France" et de voter pour Charenton ! ■



\* Fimbacte, entreprise indépendante, est un pôle d'information et de communication dédié aux professionnels du cadre de vie

## RAPPEL

# Opération "donner au lieu de jeter"

Comme Charenton Magazine vous l'annonçait dans son précédent numéro, la Ville organisera, cette année encore, l'opération "Donner au lieu de jeter" qui consiste à offrir aux habitants qui le souhaitent les plantations municipales de la saison.



Si vous souhaitez participer à ce rendez-vous qui se déroulera le jeudi 20 novembre, il faut vous inscrire avant le jeudi 13 novembre via le site Internet de la ville [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) ■

## SIFUREP

# La Ville s'engage pour les familles endeuillées

La Ville de Charenton-le-Pont a adhéré récemment au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP), organisme qui regroupe 81 communes. L'objectif est de mutualiser ce type de services et ainsi de développer des offres de qualité à un prix maîtrisé pour tous les administrés. Pour ce faire, le SIFUREP a conclu une convention de délégation avec la société OGF (marque commerciale : PFG).

Ce contrat permet aux familles endeuillées, sous certaines conditions géographiques liées à la domiciliation, au lieu de décès ou de la mise en bière du défunt, de s'assurer de s'acquitter du coût le plus juste voire d'être exemptés, dans certains cas particuliers, de toute contribution financière. Bien entendu, les familles restent libres de faire appel à l'entreprise de pompes funèbres de leur choix. Un guide des obsèques, édité par le SIFUREP, est à la disposition des familles qui le souhaitent, à la Direction des Affaires Civiles et dans les cimetières de la Ville. ■



LA SNCF VOUS INFORME

## Le site de préparation des TGV "Paris-Conflans" fait peau neuve

**Depuis le 3 novembre dernier, et pour une période de 4 ans, la SNCF réalise des travaux de modernisation importants sur le site de préparation des TGV de l'axe Sud Est situé pour bonne partie sur le territoire charentonnais. Charenton magazine est allé à la rencontre d'Annabelle Courtois, Directrice adjointe du Technicentre Sud Est Européen pour en savoir plus...**

**Les riverains du chantier de nettoyage situé dans le quartier "Conflans" ont pu constater que des travaux avaient débuté.**

**En quoi consiste cette intervention ?**

**Annabelle Courtois.** Le site de préparation des TGV du Technicentre Sud Est Européen "Paris-Conflans" est un outil essentiel pour la SNCF. En effet, il s'agit là d'un passage obligé pour un grand nombre de TGV qui y subissent de petites interventions de maintenance et qui surtout sont préparés pour assurer le confort des voyageurs (nettoyage intérieur et extérieur, pleins en eau, vidanges WC, etc.). Ce site, construit en 1929, a régulièrement été rénové par la SNCF ; mais si nous voulions qu'il soit en termes de sécurité, de praticité et d'innovation à la hauteur de ses missions, il nous fallait réaliser une opération importante de modernisation.

C'est le choix que la SNCF a fait en investissant 28,5 millions d'euros dans ce projet qui prévoit le rehaussement des quais, un nouveau système de sonorisation et d'éclairage, la remise en peinture, la mise en place de nouveaux équipements de nettoyage, le remplacement des réseaux d'eau et d'air, des rails et la création de nouveaux locaux de stockage. Grâce à ces travaux, le site "Paris-Conflans" va véritablement entrer dans une ère de modernité.

**Combien de temps durera ce chantier et quelles sont les nuisances qu'il pourrait engendrer pour les riverains ?**

**A.C.** Comme je le disais précédemment, ce chantier de nettoyage est fondamental pour l'exploitation des TGV de l'axe Sud Est. Il nous est donc impossible de fermer le site durant les travaux.

C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de séquencer cette opération sur 4 ans. Il s'agira, en effet, de procéder aux opérations de modernisation quai après quai à raison de 3 à 4 mois par phase dont 2 semaines consacrées à la démolition des structures existantes.

Consciente que cet établissement est situé dans une zone très urbanisée, la SNCF met et mettra tout en œuvre pour minimiser au maximum les gênes occasionnées.

Ainsi, une mesure de bruit a-t-elle été réalisée avant l'ouverture du chantier et sera renouvelée pendant l'opération.

Par ailleurs, les quais seront conditionnés, au fil des interventions menées, dans des baches acoustiques dont l'efficacité a d'ores et déjà été avérée sur d'autres chantiers réalisés par la SNCF.

Enfin, les créneaux horaires des travaux ont été fixés en corrélation avec les habitudes de la majorité des habitants à savoir de 8h à 19h (maximum) du lundi au vendredi.

**Est-ce qu'à l'issue de ces travaux, les riverains vont bénéficier d'une manière ou d'une autre de ces réalisations ?**

**A.C.** Absolument ! La SNCF sait combien ce site de préparation au voyage est un dossier important pour la ville de Charenton et les habitants du quartier de Conflans et de Valmy ; la prise en compte de ce facteur allait donc de soi dans le montage de ce projet.

Même si riverains et élus s'accordent à dire que des améliorations notables ont déjà été constatées ces dernières années, les travaux de modernisation vont améliorer encore un peu plus l'intégration de notre site dans son quartier d'implantation.

En termes d'esthétisme tout d'abord, la remise en peinture ainsi que l'installation d'équipements modernes (installations de vidanges, distributeurs de produit d'entretien, etc.) plus adaptés sur les quais devraient grandement améliorer le cadre urbain.

En termes de gênes sonores ensuite, le remplacement des rails, attaches et traverses aura pour effet de minimiser le bruit généré par les trains lorsque ceux-ci procèdent à une giration. La mise en place du nouveau système de sonorisation prévoyant le remplacement des hauts parleurs par du matériel moins puissant mais mieux orienté et l'utilisation systématique de messages préenregistrés amélioreront, à n'en pas douter, la cohabitation entre le site de la SNCF et ses voisins. ■



PLAN VIGIPIRATE

## Tous concernés

**Largement évoqué à la Une de tous les médias ces dernières semaines, le plan Vigipirate est une réponse globale de l'Etat pour assurer la sécurité de notre pays. Ce que l'on sait moins souvent, c'est que ce dispositif, pour être le plus efficace possible, fait également appel à la mobilisation volontaire d'autres acteurs comme les collectivités territoriales qui, par leur capacité d'action dans des domaines essentiels sont des partenaires incontournables.**

### Charenton, partenaire de l'Etat pour le plan Vigipirate



*"Parce que je ne prends pas à la légère mon statut de représentant de l'Etat sur le territoire communal, parce que je crois au principe de responsabilité partagée dans la prise en compte de la menace terroriste par toute la Nation et parce que la sécurité des Charentonnais m'importe plus que tout, j'ai demandé à la police municipale de Charenton de mettre en œuvre tout ce qui était en notre pouvoir pour contrecarrer l'émergence de tout danger dans notre commune",* explique le Maire, Jean-Marie Brétillon.

Ainsi, depuis les premiers jours du mois d'octobre, les structures municipales et du Trésor public accueillant des usagers, les établis-

sements scolaires publics et privés ainsi que les lieux de culte font-ils l'objet d'une surveillance et d'une protection accrue. Les agents de la police municipale effectuent davantage de patrouilles de surveillance et des aménagements d'espaces de sûreté (barrières, rubalises, ...) ont été mis en place. Par ailleurs, des caméras de vidéo-protection supplémentaires ont été implantées dans différents secteurs de la ville.

### L'adhésion de tous est une priorité



*"L'Etat et notre Ville peuvent consacrer tous les efforts possibles à ce dispositif, si chaque citoyen n'y contribue pas en faisant*

*preuve d'un comportement responsable et adapté à la hauteur de la situation, le plan Vigipirate ne sera pas pleinement efficace",* précise Pascal Turano, Maire adjoint chargé de

la sécurité. C'est pourquoi, chacun d'entre nous est vivement incité à respecter les mesures de prévention suivantes :

- ne pas se garer dans les endroits qui font l'objet d'une interdiction au titre de Vigipirate,
- ne pas laisser un objet personnel (sac, bagage, ...) sans surveillance,
- signaler tout objet ou comportement anormal à la police nationale ou à la police municipale,
- éviter toute accumulation d'objets (cartons, sacs, containers, ...) devant votre habitation.

*"Il ne s'agit pas d'effrayer nos concitoyens rassure, Jean-Marie Brétillon. Cependant, il me semble important que nous soyons tous informés et sensibilisés afin d'appliquer en toute connaissance de cause la réglementation et les bonnes pratiques de sécurité du plan Vigipirate. Ces éléments sont, en effet, nécessaires pour assurer la vigilance, la prévention et la protection de tous." ■*

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

## Le parvis de la médiathèque du patrimoine

Démarré en mai 2012, le chantier de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine s'est achevé courant octobre avec la réalisation, par la Ville, du parvis de ce nouveau pôle culturel et de recherche nationale et internationale sur le patrimoine. Ce nouvel espace vert fait corps avec l'établissement du ministère de la Culture. A ce titre, il n'a pas vocation à devenir un square ouvert au public et encore moins un lieu de stationnement pour les riverains mais un atout indéniable pour le cadre de vie de ce quartier déjà très favorisé par la présence du parc de Conflans. Cet aménagement a été pensé pour faire écho au projet de l'architecte Pierre Louis Faloci choisi par le ministère de la Culture donnant un nouveau visage à l'ancien Séminaire de Conflans. Tout comme le bâtiment qui allie audacieusement respect de l'architecture classique et écriture contemporaine, le parvis conçu autour de deux tilleuls classés "sujets remarquables" a été doté d'un mobilier urbain résolument épuré et moderne qui n'est pas sans rappeler celui qui orne les rues du cœur de ville.

Tout est donc fin prêt pour que l'ensemble de ses occupants et usagers s'approprie ce bâtiment prestigieux et lui donne vie. ■



RUE PAUL ÉLUARD

## Un nouveau parc public



La société Immobilière 3F a mis en vente au cours de l'année 2009, les appartements de l'immeuble situé 17 rue Victor Hugo donnant directement sur le square situé **2 rue Paul Éluard**, square mis à disposition de la collectivité et que le service municipal des espaces verts entretient depuis de nombreuses années. La Ville a donc manifesté son intérêt d'acquérir cette **parcelle de 692 m<sup>2</sup>**.

Le Conseil municipal a donné, en juin dernier, son autorisation pour que le Maire, Jean-Marie Brétilon, procède au nom de la Ville à l'achat de ce parc **pour l'euro symbolique**. Dans ce cadre, la société Immobilière 3F a procédé, durant l'été, à des travaux (création d'une clôture en limite de propriété avec un portail à double vantaux, passage pour les véhicules de secours... ). De son côté, la Ville a réalisé, courant octobre, une reconfiguration de cet espace vert en créant une haie de végétaux et des massifs fleuris ayant pour double vocation d'assurer l'intimité des habitants de l'immeuble et agrémenter la vue depuis leurs fenêtres. **Ce nouveau parc ouvrira ses portes aux Charentonnais dans quelques jours** mais son accès sera interdit le soir et le dimanche afin d'éviter toute nuisance pour les riverains. ■

ÇA SE PRÉPARE...

## Une station Autolib' place des Marseillais



Après l'espace situé face 4 avenue Jean Jaurès et la station ouverte devant le 2 rue du Nouveau Bercy, Autolib' a programmé l'ouverture d'une nouvelle station de 6 véhicules sur la rue de Paris à proximité de la place des Marseillais.

Cette installation va nécessiter quelques aménagements avant que les usagers ne puissent prendre possession des bluecars au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Une ouverture qui s'avèrera nécessaire au regard de la progression croissante du nombre d'utilisateurs d'Autolib' !



LE SAVIEZ-VOUS ?

## Modifications de circulation et travaux en cours en un clic

Depuis quelques semaines, il vous est possible de connaître en temps réel les travaux en cours sur le territoire charentonnais ainsi que les modifications de circulation. Depuis la page d'accueil du site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), il vous suffit de cliquer sur l'icône qui vous intéresse pour découvrir les informations directement apposées sur le plan interactif.

## ATHLÉTISME

### Emmanuelle Jaeger, une présidente qui va de l'avant pour l'Azur Olympique

**Suite au décès de Marc Anfreville, l'Azur Olympique a confié ses destinées à la dynamique Emmanuelle Jaeger, vice-championne de France vétérane du 100 km et médaillée de bronze au marathon en individuel et aux 100 km par équipe.**

Avocate ayant l'expérience de la gestion d'équipes, Emmanuelle Jaeger a débuté tardivement la compétition et a vite révélé un immense potentiel à son mentor Marc Anfreville qui l'a impliquée dans la vie du club. Au décès de ce dernier, Emmanuelle a été élue présidente. Tout en continuant à concilier le haut niveau et le pratiquant de base, elle conçoit son rôle de façon nouvelle en répartissant les responsabilités et s'efforce de moderniser le club. Un décloisonnement est ainsi amorcé pour les trois branches qui représentent les 320 licenciés, la marche nordique, la piste et la course sur route qui seront amenées à se croiser plus souvent lors de voyages et de stages.

#### Travail d'équipe et professionnalisation

Selon Emmanuelle "La pérennité du club passe par un intense travail d'équipe. L'Azur continuera à vivre et à se développer au prix d'une restructuration, d'une réorganisation et d'une professionnalisation de ses dirigeants et de ses entraîneurs !" Elle a ainsi joint la parole aux actes en passant un diplôme de dirigeant FFA. Aujourd'hui, chacun se tourne vers les prochaines Foulées charentonnaises qui se dérouleront le 15 février 2015 et qui serviront de support au championnat du Val-de-Marne du 15 km. L'Azur Olympique de Charenton devra y faire preuve de son savoir-faire légendaire en matière d'organisation ! ■

Dernière minute : Geneviève Jourdin de l'Azur décroche le titre de championne de France du marathon en vétérane 3 !



## SPECTACLE SPORTIF

### 21<sup>es</sup> Trophées du Sport : faites entrer les champions !

Vendredi 21 novembre, les gymnases Tony Parker brilleront de mille feux pour la 21<sup>e</sup> édition des Trophées du Sport. Plus d'une vingtaine d'associations sportives régaleront le public de démonstrations spectaculaires lors de tableaux thématiques qui se succéderont tout au long de la soirée, donnant l'opportunité aux sportifs de tous âges de montrer les progrès accomplis dans la maîtrise de leur art.

Entre chaque tableau, des récompenses individuelles et collectives seront décernées aux sportifs et aux clubs qui se sont particulièrement illustrés cette année. Le Trophée du mérite sera attribué à un sportif, dirigeant ou bénévole pour ses performances, son dévouement ou son état d'esprit, alors que le Trophée des trophées récompensera un champion à la personnalité marquante. ■

Trophées du Sport - Vendredi 21 novembre à 18h30  
Gymnase Tony Parker, Ile Martinet



## EVÈNEMENT

### Charenton sur Glace va de nouveau vous émerveiller !

Évènement incontournable de la fin d'année, la patinoire éphémère réunira une fois de plus du 12 décembre au 4 janvier tous les amoureux de la glisse. Les plus jeunes pourront s'amuser en toute sécurité au jardin de glace, tandis que les grands feront preuve de leurs talents sur la grande patinoire. Un Chalet-bar offrira pour sa part un havre confortable pour se réchauffer et se reconforter après l'effort tandis que deux spectacles viendront rythmer la période des fêtes et enchanter le plus grand nombre. Une fois de plus la magie blanche va opérer mystérieusement et s'exercer sur tous ceux qui porteront leurs pas vers la Place Aristide Briand !

Charenton sur Glace - Place Aristide Briand  
du 12 décembre au 4 janvier.



## CRÉATEUR DE BONS MOMENTS

# 240 m<sup>2</sup> pour s'amuser et "pâtisser"

Heureux d'avoir concrétisé leur projet un peu fou, Serge Aïdan et Steves Meimoun viennent d'ouvrir leur établissement d'un genre tout nouveau, Cookis. Lieu dédié au divertissement, au loisir entre amis avec la possibilité de participer à des **ateliers de pâtisserie**, Cookis est situé dans une petite cour de la rue de Paris. Les deux compères ont voulu une décoration de style industriel, de vastes espaces et ont conçu un concept original. Dans cette cathédrale de lumière, il n'y a pas moins de 28 plans de travail, avec pour chacun des postes, un équipement complet (robot multifonctions flambant neuf, instruments adaptés, four, ...) : tout est prêt pour accueillir les apprentis pâtisseries !

La participation à ces ateliers comprend la mise à disposition du matériel, les ingrédients, la réalisation de recettes gourmandes sous les conseils d'un vrai chef, puis la dégustation mais surtout l'assurance d'un moment ludique

aussi bien pour petits et grands. Près de l'atelier, se trouve aussi "**le loft**", une salle indépendante que les particuliers et entreprises peuvent privatiser pour l'organisation d'événements, d'anniversaires et autres rencontres conviviales. Il est donc possible de réserver la partie "atelier" et/ou la partie "loft". A chacun ensuite de déterminer combien de personnes, d'enfants et le type de formule : la confection de gâteaux, un stage gourmand ou simplement passer un agréable moment entre amis, pour danser ou s'amuser. ■

Cookis - 53, rue de Paris - Tél. 01.70.25.65.78. - Courriel [contact@cookis.fr](mailto:contact@cookis.fr) - [www.cookis.fr](http://www.cookis.fr)

## BIENVENUE À

### Centre médico-dentaire des Berges de Charenton

- Médecine générale
- Soins et prothèses dentaires
  - Urgence dentaire
  - Implantologie
  - Ophtalmologie
  - Orthoptiste
- Prélèvements /Infirmier
- Chirurgie par laser excimer

39, quai des Carrières  
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30  
et le samedi de 9h à 13h  
Tél. 01.43.96.93.10.

### François-Xavier Boulay

- Pédicure-Podologue
- 29, rue de Paris  
Ouvert du lundi au samedi sur rdv  
Tél. 01.48.93.62.17.

## COIFFURE

### René Sebaoun, créateur et artisan du bien-être



## STUDIO PROFESSIONNEL

# Eric Cassini ou la photo de mode à votre porte

Au 58 rue de Paris se niche le studio photo d'Eric Cassini au fond d'une charmante petite cour. C'est ici qu'il a posé ses bagages après une existence nomade. Autodidacte, il exerce depuis 15 ans la profession de photographe de mode. Pour lui, *"la photographie, c'est avant tout le regard du photographe"*. C'est en Californie que sa carrière a décollé avec des photos d'artistes musicaux, puis avec le milieu de la mode. Il a ensuite développé son activité en France, en Chine et ailleurs... Eric Cassini est reconnu dans la profession pour ses "shootings" professionnels glamour (books, campagnes publicitaires, publications de mode) et pour ses portraits en noir et blanc d'une grande intensité.

**Aujourd'hui, il propose aux particuliers désireux de se constituer un book amateur, la même qualité de prestation que pour les professionnels.**

Il fait appel pour cela à son équipe habituelle, une maquilleuse et une styliste qui opèrent un vrai relooking et aident les modèles d'un jour à se détendre. *"J'ai vu des personnes arriver stressées et repartir libérées avec un grand sourire !"* explique-t-il.

Le choix de la mise en scène se fait en accord avec le client et la prise de vue peut se dérouler en studio ou dans les rues de Charenton, car *"en extérieur les gens sont beaucoup plus relâchés !"*. Ainsi pour les fêtes, vous pourrez (vous) faire un beau cadeau en vous offrant le savoir-faire d'un grand professionnel ! ■

Studio photo Eric Cassini - 58, rue de Paris - Tél. 06.82.67.76.19. - Courriel. [ecprest@yahoo.fr](mailto:ecprest@yahoo.fr) - [www.ericcassini.com](http://www.ericcassini.com)



Chaleureux et charismatique, René Sebaoun est à la tête du salon Authentique depuis une vingtaine d'années. Cet artisan coiffeur a choisi de proposer à sa clientèle un lieu atypique, où l'on vient changer de tête et prendre un moment pour soi. Comme il aime à le dire avec un sourire *"ce qu'il fait à l'extérieur se voit à l'intérieur"*, c'est-à-dire qu'en améliorant sa propre image, bien souvent on se sent mieux, non seulement pour soi mais aussi pour les autres.

Passionné, curieux, bavard, cet homme ne se limite pas à ce qu'il connaît déjà : il recherche toujours à s'inspirer, à enrichir son univers et à provoquer de belles rencontres. L'été dernier, il a ainsi participé à une master class pour une prestigieuse école américaine de mode au Musée des arts Décoratifs, avant d'animer un stand au Mondial de la coiffure, à Paris, pour s'envoler plus tard à Londres chercher les nouvelles tendances. Le monde de René ne connaît pas de frontières !

Au 109, rue de Paris, tout près du T2R, il propose depuis peu une nouveauté avec une à deux fois par mois des ateliers de conseil en image sur des thématiques variées. L'occasion, pour les clients, de poser un autre regard sur le monde et pour lui, de continuer à susciter des émotions.

Prochain atelier de style : samedi 6 décembre. ■

**Authentique Salon - 109, rue de Paris**

Tél. 01.43.68.01.99 - [www.facebook.com/AuthentiqueSalon](http://www.facebook.com/AuthentiqueSalon)

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

## CHARTRE QUALITÉ PERFORMANCE

# Deux artisans charentonnais distingués



La 45<sup>e</sup> soirée Charte Qualité a permis de récompenser près de 50 chefs d'entreprises artisanales val-de-marnais. Marie-Christine Laporte (Société **Rivières d'Océanie**) et David Ouaknine (entreprise générale de bâtiment les **3 ouvriers de France**) sont dorénavant titulaires de la Charte Qualité Performance. David Ouaknine a reçu cette distinction lors de cette manifestation, en présence de Jean-Louis Maître, Président de la CMA94 et de Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé de l'économie et de l'emploi. ■

## COMITÉ DE JUMELAGE

# Les prochains rendez-vous

### Section Grande-Bretagne Charenton - Trowbridge

**Reading and listening club** : lire et comprendre la littérature anglaise avec Gloria Cigman, une résidente britannique qui propose des lectures d'œuvres anglaises et notamment Charles Dickens. Rendez-vous les samedis 8 et 27 novembre à 15h à la médiathèque Delacroix à Saint-Maurice (entrée libre).

**Visite de "Join now !" au musée de la Grande Guerre, à Meaux** : l'exposition retrace l'entrée en guerre des Britanniques en 1914. Rendez-vous le dimanche 16 novembre. Transport en car possible (départ 10h30, retour 18h). Inscription obligatoire et participation : 10€\* (exposition + musée).

**\*possibilité de réduction pour les enfants, les étudiants, les + de 65 ans et les anciens combattants.**

**Christmas Brunch Party** : animation festive avec découverte gustative à l'anglaise le dimanche 7 décembre. Formule à 22€ ou plat à la carte 13€. Rendez-vous au "Bootle Shop" situé au 5, rue Trousseau à Paris 11<sup>e</sup> (métro Ledru Rollin). Inscription avant le 30 novembre avec versement d'un acompte de 10€ et le solde sur place.

**Visite-conférence de l'exposition "Paul Durand Ruel, le pari de l'Impressionnisme"** : avec l'association France/Grande-Bretagne, rendez-vous le mercredi 10 décembre à 10h30 au Musée du Luxembourg (tarif 25€).

**Informations et réservations par courriel : [jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com](mailto:jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com) ou auprès de Mme Guilbaud au 06.08.11.33.24.**

### Section Allemagne

Réalisation d'une couronne de l'Avent : Comme chaque année, la section Allemagne du Comité de jumelage propose un atelier de confection de couronne de l'Avent. Ouverte à tous, cette animation aura lieu le samedi 29 novembre, de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations au 33, quai des Carrières. La participation financière est fixée à 25€ (matériel fourni).

**Attention, le nombre de places est limité !  
Inscriptions au 01.43.68.46.32**

## LIONS CLUB

# Amitié et convivialité pour une belle soirée

Le samedi 22 novembre prochain, les Lions du club de Charenton organisent leur traditionnelle "Soirée Beaujolais". Cette édition sera placée sous le signe de la danse et de la musique, avec DJ Didier Plinguet, venu spécialement à l'espace Toffoli pour animer la soirée, qui débutera à 20h. Le repas servi à table sera précédé en guise d'apéritif d'une dégustation de vins du monde. Les frais de participation sont fixés à 50€.

Le montant de la recette sera versé au profit de "L.I.D.E.R. diabète", association Lions qui organise des opérations de dépistage publiques et gratuites du diabète, maladie souvent méconnue de ceux qui en développent les symptômes. ■

Espace Toffoli - 73, rue de Paris  
Réservations auprès de Guy Rey  
157, rue de Paris - 94220 Charenton  
Courriel. [guy@riguetorte.com](mailto:guy@riguetorte.com)



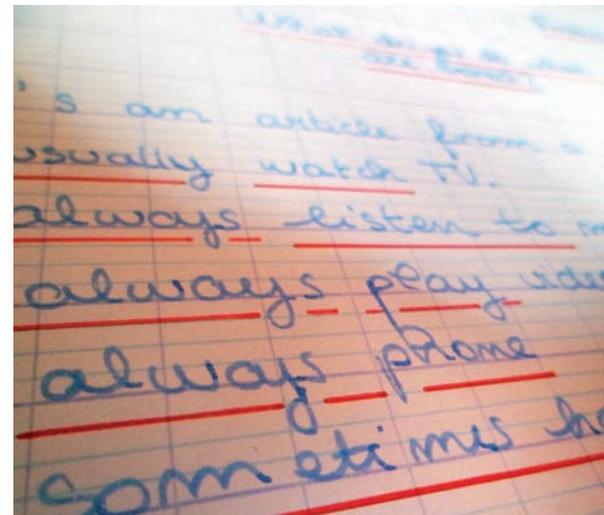
## LANGUE DE SHAKESPEARE

# Stages pour améliorer votre anglais

L'association Speak English in Charenton organise des stages de perfectionnement de langue anglaise pour les adultes les 8, 15, 22 et 29 novembre ainsi que les 7, 14, 21 et 28 mars prochains. Ils ont lieu le samedi matin et ont pour but d'entretenir un niveau de langue intermédiaire et d'être à l'aise dans les discussions (tarif 155€).

Elle propose également aux lycéens de la 2<sup>nde</sup> à la terminale des ateliers de révision un samedi après-midi par mois les 15 novembre, 6 décembre, 17 janvier, 7 février, 14 mars et 11 avril (tarif : 24€/ séance), mais également des cours hebdomadaires pour les collégiens pour lesquels il reste encore quelques places. ■

Tél. 01.48.93.20.21 ou 06.64.91.31.58  
Courriel : [speakenglishinch@yahoo.fr](mailto:speakenglishinch@yahoo.fr)



## BRADERIE

# 100 % de bonnes affaires !

Tout au long de l'année, une salle bien connue des Charentonnais, l'espace Toffoli, accueille rencontres et manifestations. **Le samedi 13 décembre prochain**, c'est l'association des familles de Charenton qui prendra possession des lieux pour une braderie consacrée aux vêtements et accessoires.

De 9h à 18h, il sera possible de trouver son bonheur, **à tout petit prix**, parmi les nombreux articles présentés sur des portants et sur les présentoirs. Chapeaux, manteaux, chaussures, accessoires et foulards : rien ne manquera dans cette salle transformée en dressing géant ! Sur place, les bénévoles de l'association proposeront une petite restauration ainsi qu'une buvette afin de prolonger ce moment de shopping dans la convivialité. ■

Espace Toffoli - 73, rue de Paris



## CROIX ROUGE FRANÇAISE

# Deux jours pour apprendre les gestes qui sauvent



La journée mondiale des premiers secours a eu lieu en septembre dernier. A cette occasion, Patrice Dallem, Directeur national des urgences et du secourisme de la Croix-Rouge française, a regretté que **seulement 17 % des Français soient formés aux premiers secours**. "On estime qu'un million de personnes sont formées par an, mais beaucoup oublie au fur et à mesure les gestes. Notre objectif, c'est que chaque foyer dispose d'au moins une personne formée" précise-t-il.

La section locale de la Croix Rouge organise deux stages, les 15 et 16 novembre puis les 13 et 14 décembre. La participation financière à ce stage est fixée à 60 €. ■  
Inscriptions et renseignements : [ul.charentonlepont@croix-rouge.fr](mailto:ul.charentonlepont@croix-rouge.fr)

## L'UNION FAIT LA FORCE

### L'ADCS vous prête l'oreille attentive

L'Association des Conjointes Survivants a pour objectif de défendre les intérêts des veuves et des veufs et parents d'orphelins, sans distinction d'âge, de religion ou d'opinion. Elle est adhérente à la Fédération Nationale (FAVEC) qui a pour but de défendre les droits des conjoints en situation de veuvage auprès des pouvoirs publics.

Elle apporte toutes informations utiles pour aider les veufs et veuves à effectuer plus facilement et plus sûrement les démarches administratives et pour retrouver une nouvelle identité qui permet de mieux intégrer le nouvel environnement familial, social et professionnel. Elle organise notamment des rencontres de réconfort et des sorties.

Renseignements auprès de Paule Ansart - Tél. 01.43.74.44.82.

Courriel : [paule.ansart@orange.fr](mailto:paule.ansart@orange.fr)

## MUSIQUE ET POÉSIE

### Une soirée en compagnie de Mozart et Debussy

Les associations Utopysa et Allegro Moderato organisent une soirée musique et poésie intitulée "De Mozart à Debussy" au Studio-Théâtre.

Elle aura lieu le

**vendredi 28 novembre** prochain, à 20h.

Studio-Théâtre 86, rue de Paris

Réservation : [michelblondeau19@orange.fr](mailto:michelblondeau19@orange.fr)

## SERVICE RETRAITÉS

### Un repas de fin d'année

Le mardi 18 novembre prochain auront lieu les inscriptions pour le grand repas de fin d'année. Les seniors sont donc invités à se présenter de 14h à 16h30 dans la salle du rez-de-jardin, au 2 rue de l'Archevêché, afin de procéder à leur inscription.

Pour finir l'année en beauté et passer un agréable moment entre amis, **ce repas aura lieu le vendredi 19 décembre** à partir de 12h, à l'espace Toffoli (tarif 20,40€). ■

## NOUVEAUTÉ

### Contactez le service "Habitat social" depuis le site Internet

Depuis le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) (rubrique "Habitat social"), il est désormais possible d'accéder à une sous-rubrique permettant de prendre contact avec le service.

Très simplement, un menu déroulant propose à l'utilisateur de choisir parmi les thèmes suivants : faire une demande de logement, suivi du dossier, demande de rendez-vous, logement insalubre, prévention des expulsions, commentaires ou questions. Suivant la sélection de l'internaute, la page affichera soit directement la réponse sous forme de lien, soit sous forme de formulaire. Le service prend ensuite connaissance de sa demande. ■

## RAPPEL

### Réunion petite enfance pour les futurs parents

Le **lundi 17 novembre** prochain, à 14h, la Ville organise une réunion d'information à destination des futurs parents.

Pour bénéficier de toutes ces informations, les parents peuvent **s'inscrire avant le 12 novembre** au 01.71.33.51.34. ou par courriel : [petiteenfance@charenton.fr](mailto:petiteenfance@charenton.fr).

Cette réunion se tiendra salle Séguier, à l'Hôtel de Ville. La prochaine réunion d'information aura lieu le **lundi 19 janvier** (inscriptions avant le 12 janvier). ■

## SEMAINE BLEUE

### Les seniors sont venus nombreux se changer les idées !

Le mois dernier, la traditionnelle Semaine bleue donnait la part belle aux seniors, avec un programme préparé à leur intention par la Communauté de communes pour les divertir, créer du lien ou encore faire du sport et découvrir des activités. Au programme de cette 24<sup>e</sup> édition de la semaine bleue ? Des ateliers, conférences, chants, spectacles : autant dire qu'ils étaient tous "trop jeunes pour être vieux !" ■



Spectacle de la "Chorale sur le fil".



La troupe du Club Diamant de Saint-Maurice.



Buffet humanitaire au bénéfice des enfants d'Ankasina à Madagascar.



Buffet animation guinguette.



Ambiance country pour le dîner dansant.

CONVIVIALITÉ ET SOLIDARITÉ À LA PATINOIRE

## Deux déjeuners au grand cœur

Ils sont nombreux les seniors bénévoles à participer à cet événement incontournable de l'hiver : les fameux déjeuners gourmets au profit de l'institut Curie. Depuis 3 ans, peu avant l'ouverture tant

attendue de la patinoire, les bénévoles du service Retraités et des associations locales (A3A, AFC) se sont mobilisés pour que ce rendez-vous soit celui de la convivialité et de la solidarité. Les **vendredi 12 et samedi 13 décembre** prochains, les Charentonnais sont invités à venir partager un repas entre amis ou en famille dans le chalet restauration de la patinoire. **Au menu : foie gras, huîtres, fromage et autres gâteaux faits maison.** En 2013, la somme de 10 400 € a été collectée. Espérons faire un peu plus encore cette année ! Sur place, les participants trouveront des urnes pour y déposer des espèces ou des chèques à l'ordre de l'Institut Curie.

**Venez nombreux et rendez-vous les 12 et 13 décembre prochains ! ■**

GRAND LOTO

## Quand hiver rime avec solidaire

Le service Retraités s'associe avec l'Amicale du 3<sup>e</sup> Age et l'Association des Familles de Charenton pour proposer un bel après-midi de jeu et de solidarité dont les bénéfices seront, comme à l'accoutumée, reversés à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer.

**Mercredi 10 décembre, à partir de 14h30**, petits et grands se réuniront autour des fameuses grilles de numéros pour un moment festif et chaleureux. De nombreux lots seront en jeu à cette occasion et un stand de gâteaux et boissons permettra une petite collation. Tarif : 10 € les 3 cartons. ■

**Espace Toffoli - 73, rue de Paris - Inscriptions dès le lundi 1<sup>er</sup> décembre auprès du service Retraités et sur place.**

COLLECTE DE JOUETS

## Offrons un Noël à tous les enfants !

Jusqu'à la fin du mois de novembre, l'agence Century 21 organise une collecte de jouets au profit des enfants défavorisés. L'association "Au petit plus" qui se chargera de les distribuer auprès des plus jeunes au moment des fêtes de fin d'année, précise à cet égard que les jouets doivent être neufs ou en très bon état. En 2013, cette opération ayant remporté un grand succès, l'agence n'a pas hésité à renouveler ce dispositif de solidarité cette année. **Les dons s'effectuent au 39 de la rue de la République, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30. ■**



INNOVER POUR GUÉRIR

## 26<sup>e</sup> édition du Téléthon

Chaque année, le Téléthon sensibilise et rassemble autour d'une cause commune : la lutte contre les maladies génétiques. Cet événement permet, à l'échelle nationale, de sensibiliser, de donner la parole aux malades et leurs familles mais aussi aux équipes de recherche.

**Les 5 et 6 décembre** prochains, les Charentonnais vont avoir l'occasion de participer à cette manifestation, qui réunit professionnels et bénévoles pour collecter des fonds. Plusieurs entreprises et associations seront présentes pour informer et animer des stands : ainsi, il sera possible de **nager** samedi 5 de 9h à 17h à la piscine Télémaco Gouin, de **danser** avec l'Urban Country au palais des sports, de **rouler dans une automobile ancienne** avec le Lions Club ou encore de **déguster quelques spécialités culinaires** avec le comité de jumelage allemand. **Des urnes** seront disposées sur les différents sites et il sera bien sûr possible de faire des promesses de dons en composant le bien connu "36-37".

L'événement se poursuit également sur le territoire de Saint-Maurice, avec notamment le dîner du Téléthon, salle Delacroix le samedi soir à partir de 19h30. ■

MARCHE SOLIDAIRE

## Randonnée de la jonquille

L'opération de solidarité contre le cancer de l'Institut Curie, Une Jonquille pour Curie, fera fleurir l'espoir avec une randonnée le **mardi 9 décembre prochain**. Le rendez-vous est fixé à **14h sur la place Aristide Briand**, où les participants grimperont dans un car qui les emmènera place de la Bastille. Ensuite, le retour s'effectuera à pieds par la coulée verte, appelée aussi "promenade plantée". Méconnu, cet itinéraire occupe l'emplacement de la ligne de chemin de fer qui reliait la place de la Bastille à la Varenne-Saint-Maur. A l'abri de toute circulation automobile, l'aménagement paysager parcourt le 12<sup>e</sup> arrondissement pour arriver à l'orée du bois de Vincennes.

La randonnée sera suivie d'un goûter. ■

**Participation financière : 4 € (au profit de l'Institut Curie) - Inscriptions sur place.**



### SALON DE RECRUTEMENT

## 2185 visiteurs au Carrefour de l'Emploi

Le 25 septembre dernier, 10 villes et les partenaires spécialistes de l'emploi, du développement économique et du monde de l'entreprise se sont associés pour la 18<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'Emploi, manifestation ancrée et reconnue sur le territoire de l'Est Parisien.

Ce forum offre la possibilité aux visiteurs d'assister à des conférences et de participer à des ateliers. Ils ont été très précisément 2185 cette année à parcourir les stands pour rencontrer des entreprises, des organismes de formation et des exposants. Certains ont déposé des CV, d'autres ont pris des contacts pour répondre à des offres quand d'autres encore passaient de mini-entretiens d'embauche. Enfin, un groupe d'élèves du lycée polyvalent Robert Schuman en bac pro accueil a participé à l'orientation des visiteurs dans le pavillon Baltard.

### ENTREPRISES

## Les matinales du Club

• **Judi 27 novembre de 8h30 à 10h à l'Espace Toffoli** : Cession, transmission et reprise d'entreprise, la SCOP (Société Coopérative et participative) un mode d'entreprendre alternatif et participatif. Matinale animée par L'URSCOP (Union Régionale des Scop de l'IDF) qui présentera la nouvelle réglementation concernant le statut et les conditions de reprise de sociétés en SCOP.

• **Mardi 2 décembre de 8h30 à 10h à l'Espace Toffoli** : offres de services de la banque et des assurances à destination des entreprises présentée par la Société Générale (report de la matinale prévue initialement le 23 octobre). Le Club d'entreprises de Joinville-le-Pont "la Belle Equipe" est convié à assister à cette matinale.

Inscriptions auprès de Murielle Bouteille au 01.46.76.50.08

### SUR LES MARCHÉS

## Prochaines opérations bons d'achats

Une distribution de bons d'achats de 5€ aura lieu **samedi 29 novembre** sur le marché de Charenton. Le lendemain, cette opération se déroulera au marché Emile Bertrand, à Saint Maurice.



### ÉCONOMIE ET EMPLOI

## Deux structures au service des demandeurs d'emploi et des entreprises

Direction de l'économie et de l'emploi

12, rue du Cadran  
94220 Charenton le Pont  
Tél. 01.46.76.50.00

Courriel : [eco@charenton.fr](mailto:eco@charenton.fr)  
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

Antenne de Saint-Maurice

Mairie de Saint-Maurice  
55, rue du Maréchal Leclerc  
94410 Saint-Maurice  
Tél. 01.45.18.80.68.

Courriel : [emploi@ville-saint-maurice.fr](mailto:emploi@ville-saint-maurice.fr)  
[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et l'après-midi sur rendez-vous uniquement.

### L'APPEL DES MONTAGNES

## Tout schuss sur les séjours à la neige !

La Communauté de communes organise, comme chaque année, des séjours d'hiver pendant les vacances de février 2015. Les jeunes de 6 à 17 ans vont pouvoir s'adonner aux plaisirs de la neige et bénéficier des bienfaits du grand air. Les inscriptions auront lieu du 1<sup>er</sup> au 5 décembre prochains, auprès du service enfance, rue de Sully.

- **Première destination : Hirmontaz Bellevaux (en Haute-Savoie)**

Ce séjour est proposé aux enfants de 6 à 12 ans. Le domaine skiable est adapté à leur tranche d'âge. Chaque jour, des séances de ski ou de surf auront lieu, par groupes de niveau, sans oublier des animations et de nombreux jeux. Deux choix sont possibles, du 14 au 21 février ou du 21 au 28 février.

- **Deuxième destination : Saint-Jean-Saint-Nicolas (Hautes-Alpes)**

Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, ce séjour est très sportif : du ski (ou du surf, selon les préférences), mais aussi la découverte des épreuves de biathlon (ski de fond, tir à l'arc, combiné) et enfin des initiations aux raquettes, au patinage sur glace. Les plus courageux pourront peut-être même faire une randonnée avec des chiens de traîneau ! Deux choix sont possibles, du 14 au 21 février ou du 21 au 28 février.

- **Troisième destination : cap sur Bardonecchia !**

Ce séjour aux portes de la frontière franco-italienne invite les 12-17 ans à glisser sur les pentes de ski où se sont déroulés les Jeux Olympiques de 2006. Ski ou surf, il n'y qu'à choisir et se faire plaisir !

Deux choix sont possibles, du 14 au 21 février ou du 21 au 28 février.

Service Enfance - 16, rue de Sully

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15 (fermé au public le mardi après-midi)

Renseignements : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



### CAP SUR LE MULTIMÉDIA

## Une plateforme pour sensibiliser les enfants à l'eau potable

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France alimente 149 communes de la région parisienne, soit plus de 4,4 millions de consommateurs, ce qui en fait le plus grand service d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice en est le 1<sup>er</sup> Vice-Président. Il rappelle que "le Sedif délivre un milliard de litres d'eau par jour en qualité, en quantité et en sécurité." Pour que cela reste possible, il convient que chacun d'entre nous adopte des comportements adaptés et respecte les ressources naturelles.

Dernièrement, le Sedif a mis en ligne une nouvelle plateforme internet pédagogique, pour à la fois jouer et s'informer : [www.kezakeau.fr](http://www.kezakeau.fr). A travers cette initiative, il s'agit de sensibiliser le jeune public aux grands enjeux de l'eau potable. La plateforme Kezakeau s'adresse à la fois aux enfants, aux parents et aux animateurs.

### A VOS PLUMES !

## Pour la planète, une lettre à la Reine

Le Théâtre des 2 Rives a imaginé une opération tout à fait inédite, appelée "Pour la planète, une lettre à la Reine". Les Charentonnais de plus de 12 ans sont invités à participer et à contribuer à ce projet artistique. Voici en quelques mots en quoi il consiste.

### C'est une alerte littéraire

"Imaginez un pays gouverné par une reine tyrannique et égoïste qui refuse d'entendre qu'en choisissant l'immobilisme, de graves catastrophes écologiques liées au réchauffement climatique sont inévitables.

Les Conseillers de la Reine sont impuissants et en appellent au peuple (donc vous !). Ils vous demandent d'écrire une lettre à la Reine afin de tenter de convaincre cette dernière du danger encouru. Étant donné son caractère égocentrique, il vous faudra persuader la royale personne que les conséquences du désastre auront inévitablement un impact sur ses intérêts propres : car si elle est assez indifférente au sort de ses sujets, elle est en revanche très concernée par tout ce qui touche à la faune et à la flore et est tout particulièrement passionnée par son jardin privé."

Les Charentonnais peuvent faire parvenir leur lettre à l'intention de sa Majesté uniquement **entre le 4 et le 22 novembre** de la façon suivante :

- par courrier à déposer dans les Royales Boîtes aux Lettres créées spécialement pour l'occasion par les élèves de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages de Charenton\* et qui seront installées dans le hall du Théâtre des 2 Rives et à l'accueil de la Médiathèque des Quais.



- sous forme électronique à l'adresse suivante : [lettrealareine@charentonlepont.fr](mailto:lettrealareine@charentonlepont.fr)

### C'est aussi un atelier d'écriture

Sur inscription préalable, 2 ateliers gratuits de 2h chacun seront menés par l'auteur François Dumont afin de permettre aux participants qui le souhaitent de mettre en forme leur projet de lettre ou de retravailler un brouillon existant (réservation indispensable au 01.46.76.67.20).

- Vendredi 7 novembre, de 19h à 21h : Bar du Théâtre des 2 Rives
- Samedi 8 novembre, de 15h à 17h : Médiathèque des Quais de Charenton

### Et enfin un comité de lecture

Suite à la rencontre publique d'information qui s'est tenue le 6 octobre dernier, un comité de lecture a été composé de participants volontaires.

Il se réunira le **jeudi 27 novembre à 19h** au Théâtre pour sélectionner les plus belles lettres qui seront lues en public lors de la restitution du mercredi 10 décembre.

- \* Élèves du Cours d'expression plastique dirigé par Joëlle Passeron



### PORTRAIT

## Daphné Dejay, un hymne vibrant à la vie

Il est des univers artistiques généreux et profonds à la fois. Celui de Daphné Dejay en fait partie. Cette plasticienne, diplômée des Beaux-Arts de Paris puis de Cergy Pontoise, est installée depuis 1998 à la Maison des artistes de Charenton. Elle ouvre bientôt les portes de son atelier au public les 29 et 30 novembre. C'est l'occasion de découvrir sa pratique artistique ou plutôt les différentes facettes qui la composent.

En pénétrant dans son espace de travail, le visiteur découvre un bestiaire riche en matières, lignes et couleurs. Daphné explore les possibilités de l'objet en carton ou résine, sur lequel elle dépose avec fantaisie des couches de couleurs. Sa palette est vive, éclatante. Crocodile, tortue, lapin, grenouille ou cochon, elle prend plaisir à donner vie à cet étonnant inventaire zoologique. Il en émane un peu d'humour, beaucoup de poésie et parfois même on se surprend à penser que, dans ses créations, l'animal parle surtout de l'humain.

Pétillante et insatiable laborieuse, elle enchaîne les projets les uns après les autres : photographie, graphiste, illustre des ouvrages jeunesse, dessine des motifs qui seront imprimés sur tissus.

Aujourd'hui, elle préside l'association des Ateliers d'Artistes de Charenton, qui rassemble plus de 30 artistes s'inscrivant dans le champ des arts visuels. Elle explique "Cette maison des artistes, c'est un vivier de création. Partout l'art naît, la vie circule. Pendant deux jours, nous invitons le public à découvrir nos ateliers, invitons d'autres artistes pour que ce week-end soit une fête, un moment de partage. C'est important d'être en lien avec la ville, de montrer le fruit de notre travail". **Daphné Dejay - Maison des Artistes - 9, place de la Coupole - [www.daphnedejay.com](http://www.daphnedejay.com) et [www.le-monde-de-gritie.com](http://www.le-monde-de-gritie.com)** Ses œuvres sont actuellement visibles au parc Caribou aventures, à Noisy-sur-École.



### ARTS PLASTIQUES

## Le vent de la création souffle à Art et Liberté

Lieu vivant, dédié à la création contemporaine et à des actions de sensibilisation auprès de jeunes publics, l'espace Art et Liberté ouvre ses portes au public 5 jours par semaine. Cinq grandes expositions rythment l'année pour que le plus grand nombre de visiteurs puisse découvrir le travail d'artistes confirmés aussi bien que la création émergente.

C'est place des Marseillais, au cœur du centre commercial la Coupole qu'est situé l'espace Art et Liberté. Derrière de larges baies vitrées, le visiteur peut parcourir les expositions dans un site de 600 m<sup>2</sup>, modulable en fonction des scénographies. Au moment de la conception des lieux, l'architecte, Christian Enjolras, s'était entouré d'un acousticien et d'un éclairagiste, afin d'accroître la qualité et le confort de la visite. Depuis bientôt 10 ans, l'espace Art et Liberté offre au public une programmation très variée en plein cœur de la ville, à proximité à la fois des commerces mais aussi du métro.

### Un lieu marqué par l'empreinte de Toffoli

L'histoire de Charenton est indéfectiblement attachée à celle de Louis Toffoli. Celui qui s'est installé avenue de Gravelle dans les années 1930 est resté fidèle à sa ville d'adoption et, s'il a exposé dans le monde entier ses lithographies et ses tableaux, c'est du vivant de l'artiste que le musée Toffoli a ouvert

ses portes le 11 mars 1995, en présence du Maire de l'époque, Alain Griotteray. Ses œuvres y ont été exposées jusqu'en juin 2002, date à laquelle il fut décidé de transformer les lieux pour en faire un espace moderne, dédié à la diffusion de l'Art, aux expositions et à la formation.

### Former, transmettre et donner envie

L'un des objectifs de cette structure est de sensibiliser le jeune public à la création contemporaine. L'année dernière, 4000 enfants ont ainsi participé aux ateliers dispensés par l'espace Art et Liberté. La Communauté de communes, à travers l'espace Art et Liberté, affiche en effet une forte volonté d'éveiller les enfants à l'Art et de déclencher en eux des émotions. Pour cela, un programme d'animation est établi chaque année, au plus près de la saison artistique de l'espace Art et Liberté, afin d'offrir aux enfants des classes maternelles et élémentaires de Charenton et Saint-Maurice des ateliers de qualité, adaptés à leur tranche d'âge. En 2h, les enfants vont ainsi faire une visite commentée de l'exposition, puis visionner une



projection vidéo et enfin **passer à la pratique avec un atelier pédagogique**. Les classes repartent donc avec des clés de compréhension, reçoivent des informations pratiques (identifier les techniques, décrire une composition, mettre des mots sur les émotions ressenties) et des repères historiques.

La partie pratique de l'atelier consiste à mettre en perspective ce qui a été évoqué à l'oral par des moyens plastiques, comme la peinture, le pastel ou la gravure. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année, les groupes travailleront le thème du portrait, en rapport avec l'exposition "Têtes de l'art" puis au 2<sup>nd</sup> semestre, le thème sera la création d'une planche de bande dessinée, en regard de l'exposition "Une histoire du dessin animé, de 1960 à nos jours" prévue en juin 2015.

**La plupart des classes du territoire viennent deux fois par an** et, pour une partie des enfants, il s'agit souvent de la 1<sup>ère</sup> expérience muséale. Ils deviennent familiers des lieux et bien souvent reviennent plus tard avec leurs parents. Il n'est pas rare de voir une famille déposer ses

### Art et Liberté en chiffres

**10 000** visiteurs en 2013

**4 000** enfants participant aux ateliers par an

**2005** - Ouverture de l'Espace Art et Liberté

**750** œuvres exposées par an

**600** mètres carrés

**5** expositions par an

sacs de courses à l'accueil afin de visiter et apprécier librement les œuvres. **La transmission culturelle s'opère donc de l'enfant à l'adulte**, une fois n'est pas coutume ! Certains groupes fréquentent aussi la structure, comme les centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires ou encore lors de visites commentées le jeudi à l'heure du déjeuner (entre 13h et 13h30).

**Ponctuellement, l'établissement accueille aussi des stages ou journées d'initiation aux arts**

**plastiques**, pour découvrir des techniques comme la gravure ou la bande dessinée par exemple.

### Un cadre pour exposer et exprimer

*"Depuis son ouverture en 2005, l'espace Art et Liberté fait le choix, pour sa programmation, d'un certain éclectisme afin de proposer des expositions variées en s'adressant à toutes les sensibilités",* explique Valérie Fruaut, Maire-adjoint chargé des activités et événements culturels. Peintres, sculpteurs, graveurs, verriers, céramistes et photographes peuvent présenter leur travail et, en sortant de l'intimité des ateliers, confronter leurs œuvres au regard des autres. **Le plus souvent possible, le travail des artistes locaux est mis en valeur**, avec notamment les résidents de la Maison des artistes (voir page 21).

Hormis les expositions thématiques, le grand rendez-vous annuel reste **le salon de Charenton** qui se tient généralement en janvier et qui accueille les œuvres d'artistes professionnels et D'amateurs. Précisons encore que **cet accès à la culture est gratuit**, ouvert au public du mardi au samedi de 13h à 18h.

## Les prochaines expositions :

### Sur le front de l'art contemporain, entre tension et création

du 14 novembre au 13 décembre 2014

Peintures, sculptures, installations et photographies : l'Art comme un combat, un engagement ou un témoignage des luttes

### 62<sup>e</sup> Salon de Charenton

du 15 janvier au 14 février 2015

Le rendez-vous incontournable de l'année, avec plus de 200 artistes locaux.

Invité d'honneur : Ambroise Monod

### Salon international du pastel

du 10 mars au 18 avril 2015

Exposition collective et invités étrangers

### Une histoire du dessin animé, de 1960 à nos jours

du 28 mai au 27 juin 2015

Exposition d'originaux d'auteurs de mangas et de studios d'animation



## Espace Art et Liberté

Ouvert gratuitement au public du mardi au samedi de 13h à 18h et au public scolaire du lundi au vendredi (9h-11h30 et 14h-16h30)

Centre commercial la Coupole - 3, place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.14 - Entrée libre

### Raconte-moi une expo...



1 - Prise de contact avec les artistes



2 - Choix des œuvres et encadrements



3 - Installation des socles et cimaises accueillant les œuvres



4 - Accrochage des tableaux



5 - Mise en lumière des créations



6 - Vernissage et découverte de l'exposition par le public

# Sortir

## L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

Le réseau des médiathèques



Charenton - Saint Maurice

**Rhyme Time** : Entrée libre sur réservation. Pour éveiller les 0-5 ans aux joies de parler anglais par le biais de comptines. Avec le comité de jumelage Charenton-Trowbridge : mercredis 5/11 et 3/12 (médiath. des Quais) le 19/11 (médiath. Montgolfier) à 10h30.

**Bébé bouquine** : samedi 8 novembre à 11h. Entrée libre sur réservation. Pour les enfants de 6 mois à 5 ans. Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.09

**Speaking Coffee** : tous les samedis matin de 10h à 12h, le comité de jumelage Charenton-Trowbridge vous propose des conversations en anglais, autour d'un café ! Accès libre. Médiathèque des Quais - 06.12.16.42.21.

### Les ateliers Grenadine de Nataly Guetta

Nataly Guetta propose aux enfants et aux adultes de partager des après-midi loisirs créatifs à la carte : créations en argile, mosaïques, peinture sur verre, bonbons... De 14h à 18h. Tarifs : 35€, 25€, matériel compris. Nov. : dimanches 2, 9, 16, 23, 30 et mercredi 5 ; Déc. : dimanches 7, 14, 21 et mercredi 3.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton  
06.84.59.63.24. [www.atelierscouleurs.org](http://www.atelierscouleurs.org)

### MARDI 4 NOVEMBRE

**17h-18h30 : Séances de peinture - découverte**  
29€, 45€ matériel fourni. Sandrine Sananès vous propose de tenter une séance de peinture libre dans une ambiance conviviale et calme. On peint debout sur de grandes feuilles, on crée spontanément, comme un jeu... Enfants dès 3 ans, adolescents et adultes. Autres séances : les 5, 8, 12 et 18 nov. + 2 et 3 déc. Horaires et inscriptions sur [www.latelierdecharenton.com](http://www.latelierdecharenton.com)  
L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

### SAMEDI 8 NOVEMBRE

20h45 : Ensemble Marignan



Concert exceptionnel de l'ensemble vocal et instrumental Marignan (Liège-Belgique). Au programme les œuvres d'Henri Dumont et Marc-Antoine Charpentier. Libre participation  
Eglise Saint-Pierre de Charenton - 06.60.20.74.68.

### Croquis au musée...

C'est le nom de la nouvelle activité mise en place par les ateliers d'Art de Charenton. Laissez-vous conduire dans les allées du Musée Carnavalet (le 8/11), du Musée Guimet (le 9/11), de la Grande galerie de l'Evolution (les 21 et 22/11) ou encore du Louvre (les 6 et 7/12) et laissez-vous aller au plaisir de dessiner.  
25€ la séance (+adhésion) + entrée au musée.  
Les ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

### DIMANCHE 9 NOVEMBRE

10h-12h30 : Atelier d'écriture



60€ Ateliers d'écriture créative pour adultes au cœur de Charenton, par les éditions L'Escamoteur.  
Autre séance le 7/12.

Couleurs à croquer - Place de l'Eglise à Charenton Rens. / Inscriptions : 06.95.58.13.82.  
[lescamoteur@gmail.com](mailto:lescamoteur@gmail.com)

### JEUDI 13 NOVEMBRE



**13h30-16h : Ateliers créatifs de Cathy**  
25€. Mini album photo, berlingot, cartes, boîte à convives, carnet... (Fouritures et une boisson incluses). Autre séance samedi 29/11 de 14h à 16h30. Salon Fleur Thé  
38, rue de Paris à Charenton - 06.83.59.38.78.

### VENDREDI 14 NOVEMBRE

20h : Boire et déboire

Apéritif-spectacle. 16€, 12€ (entrée au spectacle, une assiette apéritive et un verre). Une artiste convie le public à une soirée poétique et musicale en l'honneur du vin, de l'alcool et de l'ivresse avec raffinement, culture et humour. Un Professeur en alcoologie fait une intervention pour prévenir le public des dangers de l'alcool. La représentation va tourner à la confrontation pétillante et vive entre les deux tenants d'une vision opposée. Autre séance le 15/11 à 19h30. Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.



### 20h30 : Ouvrons les guillemets

Entrée libre. Lecture-spectacle composé de cinq courts récits d'Anton Tchekov, dans lesquels il pointe de manière vive les petits trucs humains et capte en quelques mots les travers de la Russie.  
Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice - 01.45.18.81.71.



### Ateliers scrapbooking

organisés à Charenton tous les mardis de 14h à 17h et tous les vendredis de 19h30 à 21h30 par "Les 2 mains gauches" et "Couleurs à croquer".  
Informations et inscriptions auprès de Cécile au 06.81.29.07.27. ou par mail [millottec@yahoofr](mailto:millottec@yahoofr)

### DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Société des Pastellistes de France

En collaboration avec les ateliers d'Art de Charenton, plusieurs thèmes vous seront proposés : fleurs et nature morte, initiation au portrait ou encore modèle vivant. Les intervenantes comme, Christine Dumont, Jacqueline Belleiche, partageront avec vous la passion du Pastel. A la journée ou en stage de 3 jours.  
Inscriptions : [www.pastellistesdefrance.com](http://www.pastellistesdefrance.com) ou [pastellistes@claranet.fr](mailto:pastellistes@claranet.fr)

### VENDREDI 21 NOVEMBRE

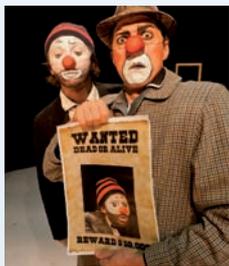
20h : Rebelle



Cinéma sur les quais. Entrée libre. Film de Kim Nguyen sorti en 2012. Komona, jeune fille, raconte à l'enfant qui grandit dans son ventre l'histoire de sa vie quand elle a dû faire la guerre dans l'armée des guerriers rebelles d'un pays d'Afrique Centrale... interdit au moins de 12 ans. Dans le cadre de la "semaine de la Solidarité"

Espace Jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.48

### 20h30 : Le titre est dans le coffre



Théâtre, down - Tout public dès 7 ans. 19€, 15€, 12€, 8 €. Une fantaisie downesque et vaudevillesque portée par un quatuor très inspiré. Un spectacle où les murs bougent, les portes claquent, les objets changent de fonction... Autre séance samedi 22/11. T2R - Petit T2r à Charenton

01.46.76.67.00. ou [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

### Léger au Front, un peintre dans la guerre

Entrée libre. Dans le cadre du "Mois du film documentaire" les médiathèques vous proposent un film retraçant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale telle que la vécut le peintre Fernand Léger, brancardier pendant 4 ans. Samedi 22/11 à 15h à la médiathèque de Bercy et vendredi 28/11 à 19h médiathèque des Quais où la projection sera suivie d'un débat animé par Barbara Boehm diplômée de l'École du Louvre. Renseignements : 01.46.76.69.00

### DIMANCHE 23 NOVEMBRE

11h : Ateliers du dimanche

Tarifs : 40€, matériel fourni. Venez trouver un moment de liberté d'expression avec la peinture. Sans le jugement des autres, il reste le plaisir de peindre et l'énergie que cela procure. Autre séance le 7/12. L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.

16h : Heure musicale



Concert en entrée libre. Par les professeurs des Conservatoires Charenton-Saint Maurice : "Tension et création". Œuvres de Caplet, Hindemith, Reger pour Quatuor à cordes et Harpe.

Chapelle de Conflans à Charenton - 01.46.76.68.00.

16h : Cailloux doux



Théâtre d'objet de 2 à 6 ans. Tarif unique 8€. "Cailloux doux" est un voyage dans le monde minéral, une exploration du temps qui passe, puisque la pierre à la mémoire des siècles. L'humour et la poésie mènent la danse. Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

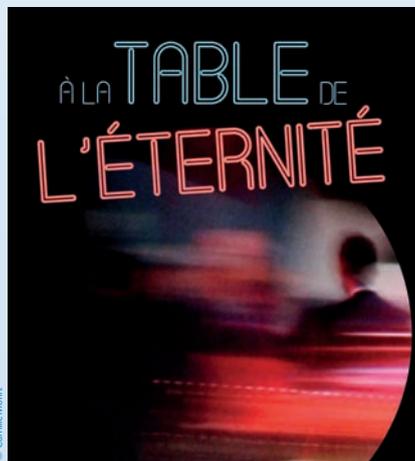
### VENDREDI 28 NOVEMBRE

20h : La jeune fille à la perle

Cinéma sur les quais. Entrée libre. Film de Peter Weber sorti en 2004. Avec Scarlett Johansson.

Espace Jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.48

20h30 : A la table de l'éternité



Théâtre, tout public dès 15 ans. 34€, 23€, 15€, 11€. Cette pièce témoigne sous une forme ludique de l'état des lieux de notre société : des conflits incompréhensibles qui frappent à nos portes au terrible basculement des hommes dans la guerre. Dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin 2014, une rencontre en salle est organisée avec l'équipe artistique du spectacle à l'issue de la représentation.

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00. [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

### LES 29 ET 30 NOVEMBRE



Pleins feux sur les ateliers de la Maison des Artistes

Pour la 7<sup>ème</sup> édition les artistes plasticiens et leurs invités ouvrent leurs ateliers au public. Deux jours pour découvrir des lieux de création, de vie et partir à la découverte d'artistes de Charenton et d'ailleurs. 9, place de la Coupole à Charenton. Entrée libre

### La galerie d'art, Couleurs à Croquer, place de l'Église à Charenton,

programme régulièrement des expositions temporaires en plus de ses artistes permanents. Renseignements et actualité sur [www.couleursacroquer.com](http://www.couleursacroquer.com), sur la page Facebook "couleurs à croquer" ou au 06.60.83.27.57.

### VENDREDI 5 DÉCEMBRE

20h30 : Le mensonge

Théâtre. 39€, 28€, 20€, 13€.

Une comédie avec Pierre Arditi, Evelyne Bouix, Josiane Stoléru, Jean-Michel Dupuis. Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

### DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

15h45 : Heures d'orgues

Duo Vox Humana (Bastien Milanese, baryton Julien Girard, orgue). Libre participation. Église Saint-Pierre à Charenton - 06.60.20.74.68.

### Stages artistiques des ateliers d'Art de Charenton

Les Ateliers d'Art de Charenton proposent tout au long de l'année, des stages sur un ou plusieurs jours. De quoi trouver son bonheur ! Prochaines dates : Emaux sur cuivres (le 15/11 et 13/12 de 9h30 à 17h) ; Acrylique sur tissu (le 22/11 de 10h30 à 17h) ; Peinture à l'huile (le 6/12 de 10h à 17h) ; Pastel (le 7/12 de 10h à 17h30) Rens. / Tarifs : 01.43.68.91.76.

### Théâtre des 2 Rives Permanences de billetterie

Le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 17h30 à 19h30.

Les jours de représentation de 19h30 à 20h30 en semaine et de 15h à 16h le dimanche. Tel 01 46 76 67 00 (répondeur) [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)



## "CHARENTON DEMAIN" HARO SUR LES RECOURS ABUSIFS !

Alors qu'on ne cesse de dénoncer la pénurie de logements notamment en région Ile-de-France, comment ne pas s'interroger devant **un certain nombre de recours qui fleurissent dès qu'un permis de construire est déposé**. Ce sont ainsi environ 30 000 logements en France qui font actuellement l'objet de recours.

Bien sûr, il est légitime, dans un Etat de droit, que l'on puisse attaquer un permis de construire en cas de violation manifeste des règles d'urbanisme.

Mais l'inflation de ces recours, dont certains sont ensuite retirés (après en avoir grassement monnayé le retrait) devient problématique. **Opération financière juteuse pour les uns,**

**moyen facile de paralyser une opération immobilière ou d'intérêt public pour les autres.**

Si jusqu'ici aucune décision de justice ne venait sanctionner les auteurs de recours malveillants, les choses semblent évoluer peu à peu. La jurisprudence nous révèle des premières condamnations pour manœuvres frauduleuses ou même pour escroquerie.

Mais les recours restent soumis à **la lenteur de la procédure administrative**. Les projets restent donc dans les cartons.

Derrière cela, **ce sont des investissements qui ne se font pas**, des entreprises qui ne travaillent pas, des emplois qui sont perdus et,

au final, des projets d'urbanisme qui ne voient pas le jour. **Ce sont aussi des familles qui ne sont pas logées**, entraînant une pénurie qui contribue à faire monter les prix. Nous constatons ce phénomène à Charenton.

Dans une période économique aussi difficile que celle que nous connaissons, **le choc de simplification administrative** tant promis se fait toujours attendre. **De nouvelles normes** ne cessent de nous envahir, ralentissant ou bloquant des projets. Le droit est sans cesse rendu plus complexe par **la création de nouvelles lois** sans que les anciennes ne soient supprimées.

Tous ces obstacles repoussent, dans la France d'aujourd'hui, la mise en œuvre d'un projet d'envergure **entre 10 et 15 ans** une fois la décision prise.

Au siècle dernier, il a fallu à peine plus d'un an pour construire l'Empire State Building et il y a deux siècles un peu plus de 2 ans pour construire la Tour Eiffel !

**Les élus du groupe Charenton Demain**

Retrouvez-nous sur notre blog : [www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)



## "CHARENTON AVANT TOUT" OSONS LA FUSION

Depuis leurs origines, Charenton et Saint-Maurice sont liées. Depuis plus de 10 ans, elles ont choisi de mêler leur avenir dans la Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice.

A l'heure de la simplification administrative, de la création d'une métropole parisienne et de l'organisation des territoires en grandes intercommunalités, **ne serait-il pas temps pour Charenton et Saint Maurice de prendre conscience de leur destin commun et d'oser la fusion ?**

Mieux utiliser l'argent public, optimiser les services rendus et améliorer leur lisibilité pour les administrés, voilà ce vers quoi nous devons tendre. Les futures intercommunalités prévues par la loi de décentralisation feront plus de 200.000 habitants. Quel poids auront les Charentonnais et les Mauritiens s'ils restent séparés ?

Plus prosaïquement, les maires de nos deux villes sont dans leur dernier mandat, c'est un atout pour éviter "une guerre des chefs" dans l'attribution du fauteuil de maire de notre future commune.

Décidément il est temps d'oser prendre le chemin de cette fusion, qui fait déjà probablement consensus parmi les élus. Nous proposons de la réaliser en associant les habitants au projet puis en organisant un référendum municipal.



*Gilles-Maurice BELLAÏCHE,  
Conseiller régional,  
Alison UDDIN  
et Loïc RAMBAUD,  
élus du groupe  
"Charenton avant tout".*

## "POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ANTENNES RELAIS

A l'initiative de Frédéric Leonzi, responsable d'Europe Ecologie Les Verts sur Charenton et numéro deux de notre liste "Pour Charenton, l'humain et l'écologie", se tiendra, le 04 décembre, une réunion publique consacrée aux antennes relais. Laurence Abeille, députée EE-LV du Val de Marne à l'origine d'un texte de loi visant à réduire l'exposition aux ondes électromagnétiques, sera là pour répondre à vos questions. Nous espérons que toutes les parties prenantes seront représentées afin de poser les bases d'un débat citoyen, transparent et constructif. Car il est désormais urgent de trouver un point d'équilibre entre les enjeux économiques et la santé publique qui doit être la priorité absolue. L'adresse et l'heure précises sur : [www.eelv-a-charenton.fr](http://www.eelv-a-charenton.fr) et [pourcharenton.blogspot.fr](http://pourcharenton.blogspot.fr)



Émilie BERTRAND

## "CHARENTON AMBITION"

Chantal GRATIET



### REPENSER L'INÉGALITÉ OU L'ÉGALITÉ : UNE PRÉOCCUPATION HUMAINE AVANT D'ÊTRE SOCIALE !

Ne considérons plus l'inégalité comme un manque de capacité ! Concentrons-nous sur la détermination de l'Être. Sur quoi doit porter l'égalité ? Avant tout, sur la solidarité. Elle n'est pas un vain mot pour **TOUS les bénévoles** de notre belle ville que nous remercions infiniment. A l'heure où notre société passe un cap, passons nous aussi un cap : soyons plus solidaires encore, **plus conscients les uns des autres**. Faisons le lien entre nous afin de concentrer nos forces donc notre action. Je vous le demande : parlez nous, sollicitez nous ! L'histoire montre que c'est **TOUJOURS ENSEMBLE** que nous dépassons ces caps.

## Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

Dans un précédent *Charenton magazine*, vous annonciez l'arrêt de la navette pour fréquentation insuffisante. Je comprends votre décision ; mais personnellement, comme certaines de mes amies retraitées, il m'arrivait occasionnellement d'utiliser ce moyen de transport pour me déplacer sur Charenton ce qui m'était bien utile lorsque la distance à parcourir était trop élevée pour s'y rendre à pieds. Comment vais-je faire à présent ?  
Micheline F.

**Charenton Magazine :** Suite aux relevés réalisés sur la fréquentation de la navette municipale, il est apparu que celle-ci était très faible (2 personnes en moyenne par tour). Aussi, la Ville a-t-elle décidé de ne pas maintenir ce service et de renforcer, parallèlement aux transports en commun desservant le territoire, une offre qui existait déjà en faveur des seniors : le bus service.

Ce minibus est mis gratuitement à la disposition de tout charentonnais de 62 ans ou plus devant se déplacer pour des démarches administratives, des courses ou tout simplement participer à des activités de loisirs. Ce véhicule est mis à disposition du lundi au vendredi de 10h (sauf le lundi 11h30) à 12h puis de 13h30 à 17h30. Sur simple réservation 24h à l'avance (par téléphone au 01.46.76.36.33), les seniors peuvent donc aisément se déplacer sur le territoire

avec comme avantage supplémentaire sur la navette municipale que le bus service vient les chercher au pied de leur domicile. Pour tout renseignement complémentaire, le service Retraités se tient à la disposition des seniors au Centre Alexandre Portier (21 bis, rue des Bordeaux) ou par téléphone au 01.46.76.36.33 les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15 et le mardi de 8h30 à 12h.



J'envisage de procéder à des travaux de ravalement des façades et pignons de mon bien immobilier. J'ai lu sur Internet que j'étais dispensée de soumettre une déclaration préalable auprès de la mairie. Or vos services m'ont assuré du contraire. Que dois-je faire ? Olivia S.

**Charenton Magazine :** Le droit de l'urbanisme a fait l'objet, depuis 2005, d'une importante réforme. Récemment, en 2014, un décret a modifié le régime des autorisations d'urbanisme et plus particulièrement le champ d'application de la déclaration préalable. Ainsi, les travaux de ravalement jusqu'alors soumis à cette déclaration préalable, ont-ils été dispensés de cette formalité sauf dans les secteurs, sites et immeubles protégés. Cependant, il a été parallèlement donné aux communes la possibilité de maintenir l'obligation de soumettre à une déclaration préalable tous les travaux de ravalement effectués sur son territoire. Afin de conserver une harmonie visuelle sur la ville et une cohérence d'ensemble du paysage urbain mais aussi pour défendre les traces du patrimoine charentonnais, l'équipe municipale a proposé au Conseil municipal, réuni le 16 octobre dernier, de voter un arrêté instituant le régime de la déclaration préalable pour les travaux de ravalement dès lors qu'ils concernent tout ou partie d'une construction existante et ce sur l'ensemble du territoire communal. Cette proposition a recueilli l'unanimité des voix.

Il faut également noter que tous les dossiers relatifs à des ravalements sont transmis pour avis ou préconisations à l'architecte des bâtiments de France si le bâtiment concerné est situé dans le périmètre de protection instauré en 2006 par le plan de servitudes du PLU. Vous pouvez consulter ce document sur le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) pour savoir si votre bien appartient à ce périmètre.

### URNE CPAM EN MAIRIE

## Ne déposez pas vos avis d'arrêts maladie

Pour permettre aux Charentonnais d'adresser gratuitement leurs correspondances à la CPAM de Créteil, une urne située à l'accueil de l'Hôtel de Ville est mise à leur disposition.

Ceux-ci sont ensuite acheminés à la CPAM de Créteil, deux fois par semaine, les mardis et jeudis matin.

**Attention :** il ne faut pas déposer dans l'urne en mairie les volets 1 et 2 de l'avis d'arrêt maladie destinés à la CPAM, car ces documents doivent être communiqués au service médical de la caisse d'assurance maladie dans les 48 heures qui suivent la prescription. Il faut donc les envoyer par la Poste.

### Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h15 à 22h sans interruption.

Le samedi matin, ouverture de 8h15 à 17h.

Fermeture les dimanches et jours fériés, mais vous pourrez glisser votre pli, sous enveloppe cachetée, dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie et il sera déposé dans l'urne CPAM par les agents d'accueil de la Ville.

## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :**

- de novembre 2014 à février 2015 pour les jeunes garçons et filles nés en novembre 1998,
- de décembre 2014 à mars 2015 pour ceux nés en décembre 1998,
- de janvier 2015 à avril 2015 pour ceux nés en janvier 1999.

**Si vous veniez avant votre date anniversaire,** votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

**Pièces à fournir :**

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

## AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton Magazine**  
*chez vous*

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93, via le site de la ville [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) ou encore par mail [cmag@charenton.fr](mailto:cmag@charenton.fr)

## NAISSANCES

**Avec nos plus vives félicitations**

Ethel ALLOUN  
Ève ARVINTE  
Angéline AUBSPIN  
Aaron AZOULAY  
Raphaël BARANÈS  
Iyed BARBOUCHI  
Tali BELLOULOU  
Gabriel BENAINOUS  
Joshua BENHAÏM  
Charlize BENHAMOU  
Eve BENOIT  
Léana BENVENISTE  
Emma BERGER  
Dan BERNARD  
Manon BERTIN  
Ariel BISMUTH  
Noé BOKOBZA  
Maxime BOUCHET DIMITROV  
Hillel BOUCHOUCHA  
Mohamed BOUSSAG  
Noam BRAMI  
Abdellah BRONNER  
Martin CABELGUEN  
Naomi CASSE  
Aylan CELESTIN  
Kenzo CISERANE  
Gabriel CORCOS  
Adèle COULON  
Andréa DA SILVA  
Isé-Rose DA SILVA  
Waël DARBOUCHI  
Manon DESOMBRE  
Ode DURAND  
Eva EBRARD  
Assia ERROUAGDA  
Thaïs FEKHAR  
Louis FIGUEIREDO  
Léo GAGNERAULT  
Sally GOGUILLON  
Matisse GOLDBLAT RAT  
Gisèle GOURDIN BALIQUE  
Valentina GROSS  
Liam HADJEDJ  
Alaric HASSELBERG LEGEAY  
Assia HASSOUN  
Simon HENRI  
Théo HENTIC  
Elie HINI  
Elliott HOURREGUE  
Aïda -1<sup>ère</sup> Jumelle- JOUINI  
Sèm -2<sup>ème</sup> Jumeau- JOUINI  
Tidiane KANTE  
Eden LAINE  
Louna LEE  
Emma LEVY

Hanaé MACRÉ  
Romy MAHLER  
Joy MARTIN  
Rose MAYOUCHE  
Zayane M'CHANGAMA  
Iris MIFSUD  
Naama MIMOUN  
Yunes MOHAMMEDI  
Arié MSIHID  
Axel OTERO LAHILLE  
Constance PICCOLO BAYLET  
Malo POINTIER RABIN  
Joy QIU  
Ismail RHOUMA  
Kaya ROBERJOT MORIMOTO  
Célestine ROCHAT  
Evan ROCHE  
Bastien SALIERES  
Lior SARFATI  
Toni SCARPACI  
Ava SCEMES  
Adam SCHEMOUL  
Noa SMADJA  
Elyas SOUMOUNOU  
Lucia TANCREDI  
Cassandre VIRAYIE MATHIEU  
Léonie VLASTUIN  
Ness ZARKA

## MARIAGES

**Avec tous nos vœux de bonheur**

Séverine BODINIER et Christophe DUBOIS  
Patricia BRUYELLE et Lotfi MIRI  
Candice CARPENTIER et Vincent BAURIN  
Céline HULLIN et Laurent LEGUIL  
Stéphanie LE DÉVÉHAT et Olivier PICQUÉ  
Dieu PHAM et Didier SAVEROT  
Julie SUARD et Robin MOYSSET  
Françoise VAN TWENBEKE et Laurent GOLDSTEIN

## DÉCÈS

**Avec nos sincères condoléances**

Katie BALOSSIER épouse LAGIER  
Pascal CARBONNIER  
Marie DAGAN  
Slimane DAHMANE  
Michel DRIEU  
Roseline GUILLON  
Catherine IMBERT épouse DICHAMP  
Richard LE FUR  
Jacqueline LEROY  
François MARTIN  
Eliane MICHAUX  
Claude QUIVORON  
Rui ROQUE  
Jean Jacques TOURNADRE

## @ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé GICQUEL

1<sup>er</sup> Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale  
hgicquel@charenton.fr

### Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations  
psegalat@charenton.fr

### Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret  
clehout@charenton.fr

### Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels  
vfruaud@charenton.fr

### Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité  
jcron@charenton.fr

### Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain  
ccampos@charenton.fr

### Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public  
pturano@charenton.fr

### Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique  
pmiroudot@charenton.fr

### Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

### Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville  
jboccara@charenton.fr

### Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social  
sdrouville@charenton.fr

### Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse  
ccertin@charenton.fr

### Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles  
vlyet@charenton.fr

### André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville  
aroure@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h devant l'entrée du marché du centre.

Elle sera également présente les samedis 8 et 29 novembre devant le centre commercial Bercy 2,

les samedis 15 novembre et 6 décembre devant le magasin Aldi quai des Carrières, les samedis 22 novembre et 13 décembre au métro Liberté.



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 9 novembre

Pharmacie KEULEYAN  
67, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.78.09

#### • Mardi 11 novembre

Pharmacie PROUVEUR  
10, place de l'Europe  
Tél. 01.49.77.56.56

#### • Dimanche 16 novembre

Pharmacie LACLAIRE  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 23 novembre

Pharmacie de GRAVELLE  
118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32

#### • Dimanche 30 novembre

Pharmacie BUKUDJIAN  
3, place des Marseillais  
Tél. 01.43.75.14.68

#### • Dimanche 7 décembre

Pharmacie SAFENO  
7, rue du Maréchal Leclerc  
Saint-Maurice  
Tél. 01.43.96.44.93

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 24 novembre à partir de 19h.**

### Bienvenue à

#### Maître Sylvain Drouvillé - Avocat à la Cour

Activités dominantes : droit commercial, droit du travail, droit immobilier  
5, Place des Marseillais - Centre d'Affaires Novotel-Atria - Tel. 01.43.96.51.52.  
Courriel. avocatsd@gmail.com

#### Maître Nathalie Chevalier - Avocat à la Cour

Activités dominantes : droit commercial, droit du travail, entreprises en difficulté  
5, Place des Marseillais - Centre d'Affaires Novotel-Atria - Tel. 01.43.78.43.45.  
Courriel. nchevalier.avocat@gmail.com

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 96<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La cérémonie officielle du 11 novembre et de la victoire de 1918 organisée par la Communauté de communes se déroulera sur le territoire de Saint-Maurice selon le programme suivant :

9h25	: 1 <sup>er</sup> service de car pour les Charentonnais - Place Ramon
9h40	: Rassemblement devant l'église Saint-André de Saint-Maurice
9h45	: Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres"
10h45	: départ en défilé
11h15	: 2 <sup>e</sup> service de car pour les Charentonnais - Place Ramon
11h30	: Cérémonie officielle au Monument aux Morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle

Pour Charenton, le retour en car est assuré.



# Trophées du Sport

21<sup>èmes</sup>

VENDREDI 21 NOVEMBRE  
À 18H30  
Gymnases  
Tony Parker

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE